



RAMASSAGE ET TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2022/2023
A COMPTER DU 28 NOVEMBRE 2022

LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI

POINTS DESSERVIS	MATIN	SOIR
GARAGE – ECOLE	7H25	16H30
LE POUYAUD	7H28	16H40
LE THIE	7H33	16H43
GIRATOIRE PUYSMOYEN	7H35	16H44
LE GOT	7H40	16H45
ROUTE DU STADE	7H45	16H50
LES RIBONDAINES	7H47	16H52
LE CHENE VERT	7H52	16H59
LE MARAIS	7H54	17H02
ROPRIE	7H56	17H04
CHEMIN DES FORGES	7H59	17H05
LE BOISSEAU (imp. des bois d'Argence)	8H04	17H09
LE BOISSEAU (place des fatigués)	8H06	17H11
PUYRAJOUX	8H11	17H16
LA GRAND FONT	8H17	17H17
LES MAISONS BLANCHES	8H18	17H23
LE CHENE	8H23	17H25
ECOLE - GARAGE	8H28	17H28
NAVETTE ECOLE GARAT	8H30	

Les horaires indiqués ci-dessus vous sont donnés à titre indicatif. Il se peut qu'ils soient affinés selon les inscriptions.

Il est impératif que chaque enfant scolarisé à l'école maternelle de Garat soit présent à la garderie à 8H25 au plus tard pour ne pas accumuler de retard.

**Le bus doit partir impérativement pour
la maternelle intercommunale à 8 h 30**